

Sur le Brexit, « nous ne sommes pas au bout de nos peines »

UE Les ministres européens veulent donner une chance au compromis du 14 novembre

► Les tractations se poursuivent sur le cadre de la future relation.
► Et des intérêts nationaux pointent déjà le bout du nez...

Maintenant, plus que jamais, nous devons rester calmes. » La supplique, ce lundi, de Michel Barnier, le (calme) négociateur en chef du Brexit au nom des Européens, en dit long sur... la fébrilité de ce « moment-clé des négociations » : le projet d'accord sur la sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union européenne résistera-t-il à cette semaine « cruciale », comme le dit la Première ministre britannique ?

Jusqu'ici, tout va bien. Mais la semaine, qui doit culminer dimanche par un sommet européen extraordinaire, sera longue. Certainement à Londres, où un vote de défiance menace toujours la cheffe du gouvernement alors que la moitié de la classe politique se déchaîne contre le deal. « C'est là que réside l'enjeu majeur », relève le ministre belge

Reynders. De ce côté-ci du « Channel », les ministres des Vingt-Sept se sont retrouvés pour se pencher sur l'accord scellé mercredi dernier par les négociateurs des deux côtés de la Manche. Le mot d'ordre, côté européen, semble clair : donnons une chance à ce compromis.

« Les ruptures ne sont pas toujours faciles. Mais c'est toujours mieux à l'amiable... », souligne le ministre autrichien Gernot Blümel « Les ministres, en général, sont d'accord sur le paquet », affirme Barnier.

Si certains, à Londres, caressent l'espoir d'amender le projet de traité qui règle le retrait britannique, du côté des Vingt-Sept, c'est clair : *no way* ! Pas question. Par contre, les tractations vont bon train sur l'autre volet du paquet, censé être bétonné dimanche par les leaders de l'UE : la « déclaration » destinée à baliser la négociation à venir, une fois le Brexit consommé, du « partenariat ambitieux » avec le Royaume-Uni.

Il s'agira de définir une « nouvelle structure avec les mêmes amis », esquisse le ministre britannique Alan Duncan. Celle-ci permettra aux Britanniques de

« reprendre le contrôle » sur leurs législations, souligne Barnier, pour caresser les Brexiteurs dans le sens du poil. Pour Reynders, « on a un assez large consensus », mais « il y a encore beaucoup de travail. Nous ne sommes pas au bout de nos peines ».

C'est que l'unanimité n'est pas encore réunie sur toute la ligne, à propos de cette « déclaration » sur la relation future. Notamment sur l'épineuse question d'un possible prolongement de la « période de transition ». Ce statu quo est déjà prévu entre la date de l'« exit », le 29 mars 2019, et le 31 décembre 2020. La transition pourrait être prolongée, en l'absence à temps, d'un nouveau cadre des relations. Ni les tractations entre les ministres ni celles entre ambassadeurs des Etats membres, vendredi et dimanche, n'ont encore permis d'aboutir à un accord sur la durée de cette extension. Didier Reynders fait état d'une « flexibilité générale » des Vingt-Sept : « On parle de deux ans, s'il faut du temps pour négocier. »

« Les ruptures ne sont pas toujours faciles. Mais c'est toujours mieux à l'amiable » GERNOT BLÜMEL

Entre-temps, on voit déjà poindre les intérêts particuliers des uns et des autres avec la Perfide Albion. Ce qui n'est pas sans risque pour le maintien du front commun des Vingt-Sept, observé tant qu'il s'agissait de solder le divorce : « Il est fondamental de maintenir l'unité jusqu'à la fin de la négociation », implore l'Autrichien Blümel. Exemples : « Lucrès aux eaux britanniques sera très important » pour les pêcheurs néerlandais, souligne le ministre Stef Blok. « Nous serons très attentifs sur les questions de concurrence loyale », indique la Française Nathalie Loiseau. L'Espagne, elle, demande une « clarification » du protocole prévu sur Gibraltar.

Les négociations de la relation future devront encore faire l'objet d'un mandat, délivré par les Vingt-Sept aux négociateurs. « On ne peut pas préjuger ce que sera l'aboutissement », reconnaît Michel Barnier. La création d'une zone de libre-échange doit être le minimum et la base. Mais on peut faire plus. Et il y a une volonté commune. » ■

PHILIPPE REGNIER

diagonale Immigration : les mauvais réflexes de Theresa May

LONDRES

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Le stoïcisme affiché la semaine dernière par Theresa May face à ses opposants a fait grimper sa popularité dans une partie de l'opinion publique et des médias. « Il est de plus en plus difficile de ne pas admirer Theresa May. (...) Plus on avance et plus on a l'impression qu'elle est la dernière adulte capable de guider le pays en cette période traumatique », écrivait Sebastian Payne du *Financial Times* dans un éditorial mis en ligne dimanche.

Mais l'endurance hors norme de la cheffe de file conservatrice n'a d'égal que son obsession à faire baisser coûte que coûte les chiffres de l'immigration. Cette mission, Theresa May la mène sans fléchir depuis la création en 2012 d'un « environnement hostile à l'immigration illégale » en tant que ministre de l'Intérieur sous le gouvernement de David Cameron. Le Brexit va lui permettre d'aller en

core plus loin puisqu'il mettra fin à la libre circulation des travailleurs entre le Royaume-Uni et le Continent, comme elle l'a rappelé à plusieurs occasions récemment pour défendre le projet d'accord sur le retrait de l'UE.

« Les ingénieurs de Sydney »

« Quels que soient leur talent ou leur expérience, les ressortissants européens ne grilleront plus la priorité aux ingénieurs de Sydney ou aux développeurs de logiciels de New Delhi », s'est félicitée lundi la Première ministre devant les membres de la principale organisation patronale du pays, le CBI. Evidemment, les quelque 3 millions d'Européens installés au Royaume-Uni ne font qu'exercer les droits dont ils jouissent – et dont jouissent également les Britanniques installés dans l'un des 27 pays de l'Union européenne. Nous ne sommes pas des immigrés clandestins, contrairement à ce que sous-entend Theresa May.

L'insinuation faite sciemment par la Première ministre est très grave et ne laisse rien présager de bon pour l'avenir des Européens du Royaume-Uni après le Brexit. Le scandale de la « génération du Windrush », qui a éclaté au grand jour au printemps dernier, a prouvé jusqu'où le « climat hostile » à l'égard des immigrés pouvait mener. Parce que l'administration a refusé de reconnaître les droits que leur avait conférés une loi de 1990, des centaines de résidents britanniques originaires des Caraïbes ont perdu leur emploi, leur logement et leur dignité depuis 2014. La semaine dernière, le ministre de l'Intérieur Sajid Javid a admis qu'au moins 11 Antillais expulsés à tort de Grande-Bretagne vers leur pays d'origine étaient décédés. A qui ces ressortissants du Commonwealth arrivés après guerre au Royaume-Uni avec leurs parents avaient-ils « grillé la priorité » ? ■

AMANDINE ALEXANDRE